

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 MAI 2022 à 18 heures

Date de la convocation : 9/05/2022
Nombre de Conseillers : 8
en exercice : 8
en présence : 7
en absence excusée avec pouvoir : 1
votants : 8

Le lundi 16 mai 2022 à 18 heures, les membres composant le Conseil Municipal de la commune de Maligny se sont réunis au lieu ordinaire de leur séance, sous la présidence de DESBOIS Martine, Maire présente.

Etaient présents : FAURIE Françoise, FLEURISSON Daniel, HANNOYER Marc, PAILLARD Gérald, POINSOT Monique, SAUTY Eric.

Etait excusé : POINSOT Armand.

Secrétaire de séance : FAURIE Françoise

Modification d'ordre du jour :

Une erreur d'écriture s'est glissée dans le budget 2022. La Trésorerie avait corrigé la mauvaise imputation comptable mais celle-ci n'a pas été validée par le logiciel informatique.

- Le Conseil municipal autorise la correction de cette écriture.

I- Création d'un poste d'adjoint technique territorial :

M. Alain VARRAUT a adressé à la mairie une candidature spontanée au poste de cantonnier. Son expérience et sa motivation correspondent au poste recherché. Il sera engagé en CDD à mi-temps sur un an, à compter du 23 mai 2022.

- Le Conseil municipal donne son accord sur cette embauche.

II- Création du site internet de la commune

Deux prestataires ont été consultés par Eric Sauty. Lors d'une réunion, le second a pu présenter son travail sur les sites de mairie qu'il a déjà créés et qui satisfait notre cahier des charges. Une mise en place du site pour cet été est souhaitée.

- Le Conseil municipal donne son accord pour cette prestation.

III- Création d'un boulodrome

Une présentation du projet a été faite par Daniel Fleurisson. La dépense est déjà inscrite au budget 2022.

- Le Conseil municipal donne son accord pour cette création et valide l'implantation proposée.

IV- Achat carte Avantage Jeunes

La région Bourgogne Franche Comté facilite un accès des enfants à la culture, aux loisirs et au sport au travers de la Carte Avantage Jeunes : tarifs exclusifs cinéma, abonnement gratuit à une bibliothèque, réductions en librairie,

- Sur proposition de Mme le maire, le Conseil municipal est heureux d'offrir cette carte aux enfants de la commune de 7 à 20 ans, soit 26 enfants, pour un coût de 182 €.

V- Projet du 14 juillet 2022

Sur proposition de l'association JM3, la fête du 14 juillet commencera à 12h pour se terminer à 20h. La commune offrira l'apéritif à midi à tous les habitants, tiendra la buvette l'après-midi en assurant une animation musicale. Le déjeuner sera organisé par JM3.

- Le Conseil municipal donne son accord sur ce déroulement.

VI- Informations et questions diverses :

Validation des travaux envisagés en 2023 :

Les appels à projets 2023 sont à déposer avant le 30/09/2023.

- Aménagement de trottoirs de la place de l'église à l'entrée de Maligny par Arnay, dans une première tranche, soit 350 m linéaires.
- Réfection du chemin du Grand Nanteux rendu carrossable par un revêtement bi-couche.
- Pavement du lavoir et réfection de la chapelle
- Réfection globale du mur du cimetière.

- Le Conseil municipal donne son accord sur ces travaux.

Elections législatives des 12 et 19 juin prochains :

Le planning de présence des assesseurs est défini.

Rappel à la citoyenneté :

Des remarques sur la propreté de certains endroits de la commune ont été faites : augmentation de détritiques ou de déjections canines sur la voie publique. Il est rappelé que chaque habitant doit nettoyer devant chez lui.

Clôture de la séance à 20h 15.